



**CREUSEZ
SANS RISQUE!**

**CLIQUEZ
AVANT
DE CREUSER
C'EST LA LOI**

Ontario**Dig**Authority.ca

CREUSER EN TOUTE SÉCURITÉ POUR LES ENTREPRENEURS



ONTARIO
DIG AUTHORITY

QUAND

Communiquer avec Ontario Dig Authority avant de creuser pour **N'IMPORTE QUEL** projet.

POURQUOI

Communiquer avec Ontario Dig Authority vous aidera à protéger le projet contre les dommages, les blessures et les pénalités financières inutiles.

VOICI COMMENT CELA FONCTIONNE

1



CLIQUEZ

Au moins 5 jours avant de creuser*, rendez-vous à **OntarioDigAuthority.ca**.

Nous aviserons les propriétaires d'infrastructures enfouies que vous avez l'intention de creuser.

2



LOCALISER

Des représentants de chaque propriétaire d'infrastructures enfouies viendront marquer l'emplacement des lignes et des câbles enfouis.

Attendez toutes les localisations avant de creuser.

3



CREUSER

Creusez en toute sécurité. **Suivez les instructions fournies par chaque propriétaire d'infrastructures enfouies.**

*Les entrepreneurs professionnels peuvent avoir besoin d'un minimum de 10 jours en fonction de l'ampleur et de la taille du projet.